



**PROPOSITION DE CRÉATION D'UN GROUPE DE TRAVAIL FAITE PAR LA
FÉDÉRATION ESPAGNOLE DE MUNICIPALITÉS ET DE PROVINCES, SUR
LA DIMENSION LOCALE DE L'ALLIANCE ENTRE CIVILISATIONS AU SEIN DU
COMITÉ DE DIPLOMATIE DES CITÉS ET GOUVERNEMENTS LOCAUX UNIS
(CGLU)**

Istanbul, 29-30 novembre 2008

Création du groupe approuvée par le Conseil Mondial de CGLU.

I.- ANTÉCÉDENTS

L'**Alliance des Civilisations** est une proposition qui naît du besoin urgent de combler le fossé qui existe entre le monde occidental et le monde arabo-musulman, dans une tentative de répondre aux principes d'éthique internationale sur lesquels repose la politique extérieure des États membres des Nations Unies, de respecter l'engagement envers la légalité internationale, de respecter pleinement les droits de l'homme sans aucune discrimination sexuelle, et de soutenir le multilatéralisme que représentent les Nations Unies.

Un Groupe de Travail de Haut Niveau a été constitué afin d'en définir le contenu. Celui-ci est chargé de rédiger un rapport ainsi qu'un plan d'action visant la promotion d'une nouvelle culture de la paix et du dialogue entre civilisations.

Le **premier Forum de l'Alliance des Civilisations** s'est tenu à Madrid en janvier 2008. À cette occasion, des représentants de la communauté internationale se sont réunis pour discuter de la conception et de la portée de cette initiative et, en respectant l'approche développée dans le rapport du GHN¹, ont reconnu l'importance de la dénommée dimension locale du projet, laquelle s'est traduite par la signature du **Mémoire d'Entente entre CGLU et AC**². Celui-ci repose sur trois piliers fondamentaux : l'importance des villes dans la promotion du dialogue entre les cultures; le rôle de CGLU en tant que facilitateur de participation et d'implication des gouvernements locaux au sein de l'Alliance; et, finalement, la reconnaissance de la diplomatie des villes comme instrument clé servant à promouvoir le dialogue entre les cultures.

La **Première Conférence Mondiale sur la Diplomatie des Villes**, organisée par CGLU, s'est déroulée en juin de cette même année, dans la ville de La Haye. Au programme de celle-ci se trouvait, entre autres, une table ronde réunissant des maires de plusieurs villes du monde, venus débattre sur la version locale de l'Alliance des Civilisations et sur le rôle que pourrait tenir les gouvernements locaux dans la mise en pratique de celle-ci. Cette conférence a donné lieu à la création de l'**Agenda de La Haye sur la Diplomatie des Villes** auquel figurait déjà, entre autres questions, la préoccupation des signataires quant à « l'augmentation de l'extrémisme dans nos sociétés, de l'intolérance et des tensions entre communautés de différentes cultures, ethnies, religions et traditions qui, souvent, deviennent sources de conflit ».

¹ Groupe de Haut Niveau pour l'Alliance des Civilisations.

² Alliance des Civilisations.



La dimension locale de l'initiative de l'ONU y était donc contemplée comme une nouvelle manifestation de l'importante action diplomatique qu'exercent les villes, celle-ci devant être replacée dans le contexte d'une action commune avec le reste des pouvoirs et des niveaux de gouvernement, en se basant sur **quatre domaines d'intervention prioritaires**, reconnus par l'initiative, à savoir : **la jeunesse, l'éducation, la migration et les médias**, sujets étroitement liés au quotidien des pouvoirs locaux.

Nous considérons que ces domaines justifient à eux seuls l'intervention des gouvernements locaux et la reconnaissance de CGLU en tant qu'organisme chargé de canaliser les actions locales vers l'initiative; par ailleurs, l'expérience quotidienne des gouvernements locaux dans la gestion de la diversité culturelle, ethnique et religieuse fait d'eux les acteurs principaux de l'initiative. Compte tenu des circonstances précitées, la Fédération Espagnole de Municipalités et Provinces (FEMP) propose la constitution d'un groupe de travail sur l'Alliance des Civilisations au sein du Comité de Diplomatie des Villes, et en explique les raisons dans le paragraphe suivant.

II. ARGUMENTATION

Les villes se sont caractérisées au long de leur histoire par leur souci d'organiser et de promouvoir la coexistence humaine. Vivre en paix et en liberté constitue l'élément essentiel du bien-être des citoyens et l'objectif de toute activité politique municipale, qui doit y parvenir en créant un espace humain et habitable. Par conséquent, c'est dans l'espace municipal que l'on trouve une plus large représentation de la vie humaine dotée d'un sens de la cohabitation et du voisinage qui se définit, non seulement par ses particularités locales, mais aussi par son sens de l'ouverture et de l'universalité.

Aujourd'hui, diverses réalités coexistent dans nos villes : une diversité de couleurs, d'ethnies, de religions... La mondialisation, qui s'est manifestée avec une évidente intensité dans nos villes et régions, a institué une société ouverte, métisse et multiculturelle aux préoccupations et désirs divers, et différents de ceux d'autrefois. C'est à dire qu'elle a créé de nouveaux besoins dans le tissu social, besoins auxquels les gouvernements locaux ont du répondre en développant de nouvelles politiques et en réformant les services publics.

Les mouvements migratoires des dernières décennies ont formé un creuset culturel qui nous conduit à la connaissance et à l'enrichissement mutuel ainsi qu'au respect et à la tolérance. Les villes sont des environnements de cohabitation où les politiques sociales acquièrent un sens spécial. Cette nouvelle réalité contribue également au renforcement de l'identité sociale urbaine : le sentiment d'appartenance à une ville est renforcé et se situe au-dessus de tous les autres sentiments d'appartenance.

Par conséquent, la principale raison pour laquelle les gouvernements locaux doivent participer à une initiative telle que l'Alliance des Civilisations est de nature pratique, car il serait impossible de renoncer aux vastes connaissances qui découlent du travail quotidien des gouvernements locaux concernant la gestion de la multiculturalité. En outre, les domaines d'intervention de l'initiative (jeunesse, éducation, migration et médias), sont, tels que nous l'avons souligné précédemment, inhérents à l'activité développée par les gouvernements locaux; c'est dans ces domaines qu'ils mènent d'innombrables politiques et qu'ils proposent des services de différente nature.

La deuxième raison qui justifie la présence des gouvernements locaux dans le développement de l'initiative est de nature conceptuelle : les villes sont une partie fondamentale des États et les sujets qui préoccupent l'État concernent également les villes. Autrement dit : les gouvernements locaux sont une sorte d'État. L'introduction de

politiques publiques ne se fait plus à un seul niveau gouvernemental mais passe par plusieurs échelons de différent niveau et, pour obtenir de bons résultats, elle requiert la participation des différentes instances gouvernementales.

Et enfin, il s'agit également d'une question organique : si le propre rapport du GHN de l'Alliance des Civilisations décide que la dimension locale de l'initiative doit être assumée par CGLU, il semble logique de former un groupe de travail au sein de cette institution et que celui-ci puisse mener les actions qu'il considère pertinentes pour respecter les engagements pris par CGLU au moment de la signature du *Mémoire d'Entente entre CGLU et AC*.

En vue de ces trois aspects et sachant qu'il existe un Comité de Diplomatie des Villes de CGLU, ce forum semble être le lieu indiqué dans l'organisation pour former un groupe de travail, sans oublier toutefois que la contribution locale à cette initiative de l'ONU est une nouvelle manifestation de la diplomatie des villes. D'ailleurs, cette approche est cohérente avec le contenu de l'Agenda de La Haye, document élaboré par ce comité, qui appelle à la participation et à l'implication des gouvernements locaux et des administrations qui les représentent, dans un effort commun pour établir la paix, la justice et la sécurité humaine.

III.- OBJECTIFS

III.1. GÉNÉRAUX :

- Promouvoir et encourager l'implication des gouvernements locaux dans l'initiative de l'Alliance des Civilisations et faciliter le respect des engagements pris lors du Mémoire d'Entente entre CGLU et AC.
- Établir des mécanismes qui permettent aux gouvernements locaux de promouvoir les valeurs qui inspirent la définition et le contenu des politiques publiques de l'Alliance des Civilisations.

III.2. SPÉCIFIQUES :

- Mettre au point et développer le programme de travail de CGLU avec l'Alliance des Civilisations.
- Renforcer les mécanismes efficaces afin que CGLU soit reconnu par les Nations Unies comme un acteur capable d'avoir une incidence politique sur le développement de l'initiative de l'Alliance des Civilisations.
- Créer un espace de réflexion politique des gouvernements locaux qui serve à canaliser les actions que ceux-ci mènent au quotidien dans leurs villes concernant la gestion de la diversité culturelle et les domaines d'intervention définis par l'initiative (jeunesse, éducation, migration et médias).
- Encourager le développement de pratiques novatrices au sein de l'Alliance des Civilisations, qui produisent un effet multiplicateur entre les gouvernements locaux.
- Encourager, en étroite collaboration avec la Commission de la Coopération Décentralisée de CGLU, l'orientation des projets de coopération réalisés par les gouvernements locaux vers des thématiques en rapport avec l'Alliance.



- Contribuer à la consolidation, visibilité et efficacité de l'Alliance des Civilisations à niveau local.

IV. ACTIVITÉS

1.- Déterminer la participation des gouvernements locaux à la préparation et organisation du deuxième Forum de l'Alliance des Civilisations prévu pour 2009 dans la ville d'Istanbul.

2.- Préparer une rencontre entre maires engagés envers l'AC, simultanément au Forum d'Istanbul.

3.- Encourager les gouvernements locaux à participer, par l'intermédiaire de leurs associations nationales de référence, à la définition et aux stratégies de développement des Plans nationaux pour l'AC.

4.- Organiser des séminaires sur les quatre sujets de travail de l'Alliance des Civilisations (éducation, jeunesse, migration et médias) afin d'accroître sa dimension locale et l'effet que l'initiative peut avoir sur le développement des politiques publiques locales.

5.- La création de matériel didactique à distribuer dans les écoles dans l'objectif d'approfondir les connaissances des enfants sur l'Alliance des Civilisations.

6.- Promouvoir une campagne de communication à travers les médias locaux destinée à rapprocher l'Alliance des Civilisations et les citoyens, en mettant tout particulièrement l'accent sur la connaissance mutuelle entre les peuples et la valeur des sociétés interculturelles.

7.- Construire une base de données de bonnes pratiques locales dans le domaine de l'Alliance des Civilisations, qui soit accessible depuis le site Web de CGLU.

8.- La création d'un Réseau International de Villes pour la diversité culturelle et la cohabitation, ainsi que celle d'un agenda local pour la diversité culturelle et la cohabitation, pouvant être cédé aux Forums sur l'Alliance des Civilisations organisés par les États et Nations Unies. En ce sens, on tiendra compte des réseaux de villes et gouvernements locaux qui sont en rapport avec les questions de paix et qui soient déjà opérationnels, en tâchant de les incorporer dans la mesure du possible à l'esprit de l'initiative de l'Alliance des Civilisations.

9.- Celles que fixera le groupe dans le cadre du développement de son activité.

SECRÉTAIRE DU GROUPE DE TRAVAIL : FEMP

Pour plus de renseignements, veuillez contacter Juana Lopez Pagan
(Tél.) + 34 913 643 700 (Fax) + 34 913 655 482 internacional@femp.es